

le 28 avril 2021

Monsieur le préfet,  
habitant la commune d'Arpheuilles dans le Cher depuis de nombreuses années et originaire de celle-ci depuis mon enfance, j'ai pu constater l'évolution de celle-ci.

Cette petite commune de trois cents habitants se portait bien jusqu'à présent que ce soit financièrement ou moralement entre les élus et les administrés.

jusqu'aux panneaux de la discorde, oui monsieur le préfet, l'arrivée chez nous de l'implantation de 80 hectares soit 8000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.

Notre commune n'est pas endettée, elle se porte même très bien, alors pourquoi ne pas laisser une autre commune dans le besoin de profiter de cette opportunité.

Je ne suis pas contre l'évolution, mais pas à n'importe quel prix. Il y a des jeunes agriculteurs qui sont à la recherche de terres pour nourrir leurs animaux, mais ces terres leurs ont été refusées par nos élus aux profits de grosses sociétés.

A qui va l'argent?  
Qui en profite?

Pas moi, pas les jeunes agriculteurs, pas la société de chasse qui va être obligée d'arrêter par manque de verres, pas la faune, ni la faune qui vont être saccagées.

Alors monsieur le préfet je vous pose la question, à qui profite un projet de cette envergure et qui paiera dans 25 ans pour démonter ces panneaux hautement polluants? Nos enfants?

Moi je ne suis pas d'accord de payer et mes enfants non plus pour des décisions de certains élus qui voient que profits au détriment de petit peuple, c'est à dire NOUS.

Notre petite commune vie bien sans cela, alors j'aimerais bien que cela continue pour l'avenir de nos enfants et la nature car c'est un bien qui vaut tout l'or du monde.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, monsieur le préfet , mes salutations distinguées.

Monsieur Valery Personnat

|